

C'est tout déconcertés qu'ils se rendirent — il était dix heures du soir — auprès de J. B. Nothomb, pour demander conseil. Le ministre de Belgique, qui connaissait bien le genre prussien autoritaire à la Delbrück, conseilla aux délégués luxembourgeois d'écrire de suite au président de la Chancellerie pour lui expliquer encore une fois leur attitude et pour lui dire que si vraiment il ne pouvait prendre égard à leurs considérations, ils seraient prêts à renoncer à la garantie. Nothomb avait vu vrai: le lendemain les délégués furent prévenus que le Reich acceptait de donner la garantie de sorte que le traité put être paraphé le 11, le même jour qu'à Luxembourg ses partisans furent battus à plates coutures aux élections.

Cela n'empêchait pas que, quand Emmanuel Servais rentra à Luxembourg le 12 juin, toutes les sociétés de la ville se formèrent en cortège pour le faire sortir du lit à deux heures du matin, et le conduire au local de la «Gym» où il fut fêté avec forces libations.

Le même 12 juin arrivèrent à Luxembourg le Roi Grand-Duc et le prince Alexandre, qui ne voulaient pas laisser leur frère et oncle fêter seul son anniversaire de naissance. Bien que le Souverain eût désiré faire cette visite en toute discrétion, il y eut tout de même un cortège solennel avec arc-de-triomphe, retraite aux flambeaux, illumination de la ville et tout le branle-bas d'usage. Le 14 le Roi, enchanté de l'accueil qu'il avait trouvé, reçut les autorités pour repartir le lendemain^{23bis}).

En présence de cette euphorie, mais surtout à lire les commentaires de la presse concernant la signature du Traité, on reste quelque peu héberlué. A quoi attribuer cette volteface de l'opinion publique alors que, pendant que se poursuivaient les pourparlers à Berlin, la grande majorité des journaux parlaient de trahison, en visant Jurion? C'est que les adversaires du traité avec, à leur tête, «L'Indépendance» et le «Wort», semblent n'avoir découvert qu'après coup que le traité contenait des garanties concernant la neutralité du Grand-Duché. Le traité une fois signé, presque plus personne n'y trouvait à redire. Et pourtant, la solution ferroviaire ne satisfaisait personne: ni l'opposition libérale, ni Servais lui-même qui avoua plus tard: «Je ne m'enorgueillis pas du traité du 11. 6. 1872. Il était contraire à notre indépendance et à notre neutralité . . .»³⁰)

Au demeurant, le 24. 6. 1872, Servais déposa le projet-traité sur le Bureau de la Chambre siégeant en session extraordinaire. Dans son exposé présenté à la séance du lendemain (et qui ne couvre pas moins de 40 pages au Compte-Rendu Officiel), Servais fit apparemment avec assez d'assurance l'historique des pourparlers qui aboutirent au traité du 11 juin, mais non sans s'excuser comme suit: «Nous avons cherché à défendre nos intérêts et nos droits, et nous avons mis dans cette défense toute la persévérance dont nous étions capables. Voilà tout ce que je puis dire. Quand on traite, on est à